

Bordeaux, le 16 janvier 2020

Réflexion sur l'ONBA

En 2017, notre syndicat d'Artistes (alors SAM-Gironde CGT à cette période) menait une réflexion en vue des élections présidentielles sur l'absence d'un projet clairement annoncé dans les différents programmes politiques concernant le "service public de la culture".

Voir document ci joint daté du 12 mars 2017.

A l'aube des élections municipales de mars 2020, nous constatons que si la structure "Opéra National de Bordeaux" est toujours bien vivante et active, c'est de manière certaine dû au fait que la subvention publique (et notamment celle de la Ville de Bordeaux) reste encore présente pour son fonctionnement.

La Convention pluriannuelle *Opéra National de Bordeaux 2018-2022* qui vient d'être signée par la Ville, l'Etat et la Région acte cependant une remise en question de l'avenir structurel de l'institution qui appelle d'après nous des explications.

Aujourd'hui, forts de notre expérience au service de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine depuis bientôt 40 ans, nous souhaitons vous faire partager une réflexion sur l'évolution et l'avenir proche de notre Orchestre spécialement dans sa dimension symphonique, d'autant que notre actuel Directeur Musical Paul DANIEL est amené à quitter ses fonctions en juillet 2021.

Ce document est donc adressé à l'attention de nos Tutelles et bien sûr à l'ensemble des candidats déclarés à l'élection municipale pour la Ville de Bordeaux en mars 2020.

Pages 2 et 3 : Historique administratif ONBA

Pages 4, 5 et 6 : Evolution des missions, effectifs et budgets.

Page 7 et 8 : Perspectives d'avenir

Annexe : réflexion datée de 2017.

- **Historique Benzi, Lombard, Fouquet, Minkowski (1975/88, 1988/95, 1996/2015, 2016/...)**

En 1975, Roberto BENZI est le chef (Directeur Musical) de l'Orchestre Bordeaux Aquitaine avec pour les 96 musiciens sous sa direction un statut (du Personnel Artistique) règlementant le fonctionnement de la formation symphonique. Les musiciens sont des contractuels de la Ville de Bordeaux, car il n'y a pas de cadre d'emploi dans la Fonction Publique Territoriale et leur employeur est le Maire de Bordeaux (Jacques Chaban Delmas à cette époque). Après un stage d'un an, ils passent en CDI, jusqu'en 1988, où un décret de loi oblige les collectivités à faire des contrats de 3 ans.

Un administrateur (Henri Marquier) est en charge de la gestion des activités et du bon fonctionnement de l'institution OBA alors municipale.

Les missions sont des concerts Symphoniques (concerts au Palais des Sports, au Grand Théâtre de Bordeaux, en région Aquitaine, aux théâtres Femina et de l'Alhambra...), ainsi que des Opérettes, Ballets et Opéras au GTB alors sous la direction de Gérard Boireau et bien sûr la participation au Mai Musical de Bordeaux qui accueillait de prestigieux artistes lyriques.

Des disques « 33 tours microsillons » de l'OBA sont enregistrés sous la direction de R. Benzi (Offenbach, Roussel-prix académie Charles Cros-, Brahms, Britten, Dukas...) un grand échiquier avec Jacques Chancel est consacré à l'OBA, et des tournées à l'étranger sont déjà nombreuses (Italie, Grèce, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, Japon).

En 1988 Alain LOMBARD remplace Roberto Benzi, sur décision du Maire.

« Carte blanche » est alors donnée par le Maire de Bordeaux au nouveau directeur musical afin de faire en sorte que l'OBA se développe pour gagner en notoriété sur le plan international. La formation est alors dotée d'une subvention du ministère de la Culture et devient ONBA, Orchestre National Bordeaux Aquitaine.

Dans le but de mener parallèlement les activités au Palais des Sports et au GTB, l'effectif est augmenté à 126 musiciens, 15 d'entre eux étant recrutés en dehors du cadre réglementaire, Alain Lombard ayant décidé d'intégrer des artistes de son choix pour « renforcer et dynamiser » la formation symphonique.

Les missions sont également élargies avec des concerts en formations de chambre et des ensembles de solistes émanant de l'orchestre, des concerts pour les publics scolaires.

Les tournées à l'international s'intensifient (Espagne, Portugal, Maroc, Allemagne, Autriche, Brésil, Uruguay, Chili, Argentine), les programmes symphoniques sont repris à Paris (Chaillot), un festival de printemps se crée à Sarlat et les concerts en Région se développent. La discographie (CD et coffrets d'intégrales) s'étoffe notablement grâce à la mise en place d'un accord audiovisuel (concertos de Mozart, Bloch, Prokofiev, symphonies Beethoven, Brahms, Tchaïkovski, Stravinski, Dvorak, Bartok, R. Strauss, Ravel, Mahler et aussi en répertoire lyrique Puccini, Verdi, Moussorgski, et les opéras Othello de Verdi -*version live*- et Carmen de Bizet). Un répertoire de l'orchestre symphonique avec l'effectif complet requis par les grands compositeurs du XX siècle devient pour cette période la carte de visite de l'ONBA.

Le GTB restauré en janvier 1992 est inauguré par la Flûte enchantée de Mozart dirigée par Alain Lombard. Il occupe désormais le poste de la direction du GTB en plus de celle de

l'ONBA, en succédant à Gérard Boireau, et développe l'activité du ballet en nommant Paolo Bortoluzzi.

En décembre 1995 le nouveau Maire Alain Juppé décide de mettre un terme au contrat d'Alain Lombard pour le remplacer par un directeur général.

En 1996 Thierry FOUQUET est nommé directeur général, il modifie l'organisation et contrôle ainsi la programmation de l'ONBA en plus de celle du GTB.

L'objectif est alors annoncé d'obtenir un label national d'Opéra pour le GTB ; les directeurs musicaux de l'ONBA sont choisis par T. Fouquet. Se succèdent ainsi John NESCHLING, Hans GRAFF (1998-2004) puis un compositeur Christian LAUBA (2004-2006), et à nouveau des chefs d'orchestre Kwamé RYAN (2007-2013) puis Paul DANIEL (depuis 2013).

En 2000 l'ONBA et le GTB quittent les effectifs de la Mairie pour devenir une Régie Personnalisée Opéra de Bordeaux, administrée par un Conseil alors présidé par Dominique DUCASSOU.

Le label d'Opéra National est accordé en juin 2002 au Grand Théâtre de Bordeaux, des conventions quinquennales Ville Etat Région en déterminent le fonctionnement et le cahier des charges.

La terminologie ONBA reste cependant clairement identifiée par la forte activité symphonique, (20 programmes par saison) et le nombre des musiciens reste inscrits dans les conventions. On ne peut cependant que regretter la réduction du nombre des tournées (Suisse et Japon en 2008 et Espagne en 2017).

Si elle est toujours autant sollicitée pour toutes ses activités déjà citées - voir même plus avec les participations aux Folles Journées de Nantes, festival de La Roche d'Anthéron, aux chorégies d'Orange- la formation symphonique ONBA voit pendant la durée de cette direction contrôlée par T. Fouquet son effectif fondre comme neige au soleil pour se stabiliser à 106 musiciens.

Janvier 2013 est un tournant historique avec l'inauguration de l'Auditorium de Bordeaux, « enfin » une vraie salle de concert pour l'ONBA !

En 2015 est annoncé le départ à la retraite de T. Fouquet.

C'est en 2016 que Marc MINKOWSKI prend ses fonctions de directeur général de l'Opéra National de Bordeaux. Il souhaite s'imposer aussi comme chef d'orchestre à l'ONBA alors qu'il s'était présenté au personnel de l'Opéra comme souhaitant mettre entre parenthèses sa carrière de chef pour se consacrer pleinement à sa mission de Directeur Général.

Il se programme alors au pupitre face à notre orchestre. Cette expérience ne satisfait pas artistiquement les musiciens qui massivement rejettent la situation.

P. Daniel est reconduit dans son contrat de Directeur Musical de l'ONBA jusqu'en juillet 2021.

Les Musiciens souhaitent être associés au choix de son successeur.

- **Évolution des missions, évolution des effectifs.**

Il nous semble important pour ces questions de se limiter aux 25 dernières années qui montrent en fait l'évolution de l'ONBA pendant les mandatures du Maire Alain Juppé (1995-2020).

De notre analyse, le choix politique de se séparer d'un directeur tel qu'Alain LOMBARD était un moyen de réduire à court terme les coûts de fonctionnement de l'institution GTB/ONBA. La Direction du GTB satisfaisait pourtant pleinement les Bordelais et les mélomanes de la région par la qualité de sa programmation et de ses choix artistiques. Seuls les amateurs d'opérette, qui avait eu avec G. Boireau ses moments de gloire au GTB, étaient mécontents du manque de programmation de ce style lyrique. Le théâtre du Fémina étant alors devenu cette autre scène au cœur de Bordeaux où les opérettes se jouaient.

Nous avons sur la partie historique déjà évoqué l'ensemble des missions de service public auxquelles l'ONBA était soumis, notamment par son cahier des charges acté dans les conventions.

Nous précisons ici que l'OBA, jusqu'à l'arrivée d'A. Lombard à sa direction, du fait de son effectif ne pouvait pas afficher un calendrier très fourni en « levers de rideaux ». L'activité symphonique était en effet à l'arrêt total dès que l'orchestre était programmé sur des missions de productions Lyriques ou Chorégraphiques au GTB, au Fémina ou ailleurs. Les budgets de fonctionnement de l'orchestre symphonique étaient alors bien dissociés de ceux du GTB.

D'après l'audit PA consulting du 3 novembre 1995, pour la saison 1986/87, sur 75 spectacles proposés au public nous faisons 44 concerts et 31 opéras. (Lire ces chiffres en nombre de « levers de rideaux »)

C'est l'obtention du label National pour l'orchestre en 1988, en développant son financement avec l'apport de la subvention d'Etat du ministère de la Culture, qui a permis à l'ONBA de mener en parallèle les activités symphoniques et les activités lyriques-chorégraphiques par le passage de 96 à 126 musiciens.

Nos archives de planning de travail ONBA montrent que pour la saison 99/2000 nous faisons 167 spectacles répartis en 84 concerts, 36 opéras, 16 ballets, 11 opérettes, 20 concerts scolaires, programmés par l'institution Opéra de Bordeaux. (Levers de rideaux sur l'ensemble des lieux : Palais des Sports, GTB, Fémina, et concerts en région.)

Celles de 2000/01, indiquent une relative stabilité mais un fort développement de levers de rideaux chorégraphiques. En effet sur les 162 spectacles proposés au public nous faisons 81 concerts, 29 opéras, 43 ballets, 5 opérettes, 2 concerts scolaires et 2 pour « 3^{ème} Âge ».

Pour la saison 2019-20, bien que la plaquette Opéra National de Bordeaux annonce 210 levers de rideaux, seuls 118 font appel à l'ONBA : 36 concerts, 2 concerts lyriques, 27 opéras, 33 ballets et 8 ballets avec un quatuor de l'ONBA, 10 concerts « du dimanche » et 2 concerts scolaires. Un déplacement de l'ONBA à Salzburg pour 3 concerts se rajoute à l'activité de Bordeaux et sa Région.

On ne peut que regretter une baisse d'activité de près de 30 % pour notre orchestre en une vingtaine d'années.

En 1995 l'effectif de l'ONBA est de 126 musiciens, il est dans un premier temps mis en conformité avec les règlements, certains des 15 musiciens hors statut ayant alors fait le choix de démissionner et il passe ainsi à 117 musiciens (nombre acté dans la première convention quinquennale 2003-07).

En 2009, lors de négociations d'un nouveau statut du personnel artistique lié à une revalorisation salariale d'ajustement sur l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, l'effectif théorique est ramené à 106 musiciens. Cependant des départs en retraite, décès ou démission ne sont pas remplacés et sur 11 postes vacants seuls 3 sont mis au concours pour 2020.

C'est donc un effectif réel de 95 musiciens à ce jour.

L'évolution de ces données (effectif des musiciens par rapport aux missions qui leurs sont confiées) montre en résumé une confirmation de l'objectif de réduction de dépenses annoncé par le licenciement d'Alain Lombard.

Il serait maintenant temps de connaître quelles seront les ambitions de la prochaine équipe municipale qui sera élue en mars 2020.

• **Évolution des budgets**

Jusqu'en 2000, création de la Régie Personnalisée Opéra, les budgets ONBA et GTB étaient dissociés.

Les chiffres cités après sont extraits du compte administratif de la Mairie de Bordeaux, par chapitre 945-251 pour le Grand Théâtre et 945-252 pour l'Orchestre Symphonique.

Nous avons en 1996 un budget de fonctionnement :

- pour l'ONBA de 59 432 652 en francs de dépenses (directes et indirectes) et des recettes de 18 158 000 de francs. (En euros : 9 060 432 € de dépenses et 2 768 164 € de recettes.)
- pour le GTB de 70 493 841 en francs de dépenses (directes et indirectes) et des recettes de 7 526 000 de francs. (En euros : 10 746 696 € de dépenses et 1 147 329 € de recettes.)

Dans le détail des recettes apparaissent les participations de l'Etat et de la région :

- pour l'ONBA, 5 700 000 de francs de l'Etat et 6 500 000 de francs de la région (respectivement 868 957 € et 990 916 €)
- pour le GTB, 5 756 000 de francs de l'Etat (877 494 €).

En 1996, réunis et convertis en euros, on arrive à un budget de fonctionnement global ONBA/GTB de 19 807 128 € de dépenses et 3 915 493 € de recettes.

On peut ainsi considérer que la ville finançait l'équivalent de 15 891 635 €.

Le tableau des effectifs des contractuels d'avril 1996 de la ville de Bordeaux dans son chapitre « direction de la culture » indique alors :

- pour l'OBA : 14 Administratifs et Techniciens, (+ un poste à pourvoir) et 127 Musiciens (dont 21 hors-catégorie + un poste à pourvoir)
- ,pour le GTB : 34 Danseurs (+ 4 à pourvoir), 36 Choristes (+ un à pourvoir) et 68 Techniciens (+ 6 à pourvoir).

S'ajoutent à ces effectifs, toujours en avril 1996, ceux des agents titulaires avec :

- pour l'OBA 10 postes
- pour le GTB 42 postes de techniciens et administratifs.

Soit pour l'ensemble ONBA et GTB un tableau des effectifs actant 292 contractuels et 52 titulaires, et donc un total de 344 postes recensés. (141 Administratifs et Techniciens et 203 Artistes)

Les chiffres cités après sont tirés des conventions signées et des tableaux des effectifs de la Régie Opéra.

En 2013 nous avons le tableau pluriannuel d'engagement financier indiquant pour le fonctionnement de l'Opéra une participation de 15 104 616 € pour la Ville de Bordeaux, de 4 743 000 € pour l'Etat et de 1 669 592 € pour la Région.

Le document « *Convention Opéra National de Bordeaux 2013-17* » signée le 28 aout 2013 acte les effectifs des artistes (105 Musiciens, 38 Choristes et 39 Danseurs) et ne précise pas les effectifs pour les personnels Administratifs et Techniques, mais le tableau des effectifs de la régie Opéra National de Bordeaux en juin 2013 recense 343 postes (158 Administratifs et Techniciens et 185 Artistes).

Nous n'avons pas de chiffre détaillé sur le budget de fonctionnement et espérons les obtenir par l'Administrateur Général de l'Opéra qui aura sans doute accès aux archives de cette période.

En 2020, avec 2 ans de retard, la Convention 2018-22 vient d'être signée. Sans avoir les annexes chiffrées on peut déjà apprendre qu'un budget de 30,5 millions d'euros est prévu à la lecture de cet extrait :

*« CHAPITRE II – UNE MAISON D'OPERA UNIQUE : ORGANISATION ET MOYENS ACTUELS DE L'ONB L'Opéra National de Bordeaux est une **Régie personnalisée** à caractère administratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est présidé par un Conseil d'administration composé de six représentants de la ville de Bordeaux, deux représentants de l'État et un représentant de la Région Nouvelle Aquitaine. Son activité se déploie, à la date de la signature de la convention, grâce à :*

** 1 équipe de près de 400 salariés*

** 3 forces artistiques (Orchestre, Ballet, Chœur), soit près de 180 artistes permanents (96 musiciens, 36 danseurs, 37 choristes)*

** 4 ateliers de fabrication Décors, accessoires, costumes, décoration costumes / 70 techniciens des arts de la scène*

** 2 lieux de diffusion : Grand-Théâtre (en activité depuis 1780) et l'Auditorium de l'Opéra (ouvert en 2013 ; comportant 2 salles de spectacle et la maison des musiciens), proposant 2 500 places (jauges cumulées)*

** 1 Maison du Ballet, l'Espace Franklin, doté de 2 studios de répétition*

** 3 entrepôts : atelier de fabrication des décors, entrepôt de stockage des décors et costumes, entrepôt de stockage des accessoires*

** 1 budget annuel de 30,5 millions d'euros répartis ainsi :*

- 79 % de subventions issues de 3 principaux financeurs publics : Ville de Bordeaux, Ministère de la Culture, Région Nouvelle-Aquitaine.

La création de la Régie personnalisée Opéra National de Bordeaux par la Ville de Bordeaux s'est accompagnée de la mise à disposition contractualisée de biens et de prestations indispensables à la réalisation des missions de l'Opéra. Dans la poursuite de cet engagement, la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'Opéra National de Bordeaux ont conclu une convention de partenariat prenant effet au 01/01/19 et dont le terme ultime correspondra à celui de la convention opéra national. Cette convention décrit d'une part concernant la Ville, les concours apportés avec les conditions de mise en œuvre parmi lesquels l'ensemble des bâtiments dont l'Auditorium et le Grand-Théâtre, et des dispositions financières et d'autre part, pour Bordeaux Métropole la mise à disposition de biens et de service. »

La brochure Opéra 2019-20 rappelle que pour 1 € de subvention locale versée, 1,33€ sont directement réinjectés au sein du tissu économique local.

En résumé, nous constatons qu'en ce qui concerne l'ONBA dans sa dimension symphonique, et ce malgré une évolution budgétaire entre 1995 et 2020, une dégradation évidente s'est opérée. Cette dégradation se traduit par la suppression de l'autonomie budgétaire, la diminution drastique du nombre de musiciens - passage de 127 à 95 en 25 ans - et la baisse de levers de rideaux propres à l'ONBA.

• Perspectives d'avenir

La ville de Bordeaux comptait 211 667 habitants en 1995 et 258 907 habitants en 2019 (une population de 796 273 habitants sur Bordeaux Métropole). Ces chiffres sont probablement amenés à s'intensifier en raison de l'arrivée récente de la ligne LGV mettant Bordeaux à deux heures de Paris, et le développement des programmes de logements en cours dans les différents quartiers de Bordeaux (Gare, rive droite, bassin à flots notamment). Par ailleurs Bordeaux est désormais sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le tourisme se développe fortement. Ainsi Bordeaux est aujourd'hui considérée comme une citée européenne de premier plan.

Un orchestre symphonique nous paraît être un outil culturel parfaitement adapté à cette évolution.

Tout d'abord, un orchestre comme l'ONBA étant composé de musiciens permanents qui passent une quarantaine d'années environ en son sein, il se crée un réel lien humain entre ces musiciens et son public. Un attachement sincère, un sentiment de fierté même peuvent exister chez les bordelais. De plus, un orchestre symphonique, de par sa grande mobilité, peut permettre aisément de rapprocher Bordeaux du reste de la région Nouvelle-Aquitaine, affirmant ainsi son rôle de vecteur de lien social. Il permet également de contribuer au rayonnement national et international en se produisant dans diverses salles de France, d'Europe et du Monde. Cette opportunité a d'ailleurs été remarquablement saisie par d'autres villes françaises dites de province comme Toulouse, Nantes, Lille ou encore Lyon, dont les

orchestres, véritables ambassadeurs culturels, développent une grande activité en dehors de leurs villes mères, donc une grande visibilité et attractivité pour celles-ci.

Plutôt que de réduire l'ONBA à une simple composante de l'Opéra, réalisant ses missions symphoniques en fonction d'un calendrier non prioritaire et d'un budget évalué une fois les programmations d'opéras, de ballets et récitals décidées, ne serait-il pas plus judicieux et audacieux de valoriser et développer son activité propre et son identité ?

Nous sommes convaincus qu'en ramenant notamment son effectif à un minimum de 106 musiciens plus adapté au grand répertoire symphonique, en reprenant davantage de concerts en Région « Nouvelle-Aquitaine », en mettant à profit la possibilité de relayer sa notoriété par une réelle dynamique audiovisuelle - un accord ayant été signé en décembre 2018 - en organisant des déplacements et tournées en dehors de sa région et pourquoi pas en lui redonnant une ligne budgétaire spécifique qui permettrait à son futur Directeur Musical d'affirmer ses choix artistiques, l'ONBA sera un atout majeur pour la ville de Bordeaux, son rayonnement et ses habitants.

Bordeaux est aujourd'hui incontournable dans le paysage français et européen, et mérite un orchestre à son image.

Le futur Maire de Bordeaux dispose de ce magnifique outil de travail qu'est un Orchestre Symphonique comme l'ONBA, et sans bien sûr dénigrer sa mission auprès des collègues du Grand Théâtre pour les opéras et les ballets, nous voulons connaître la volonté politique du candidat aux prochaines élections municipales bordelaises vis à vis de l'ONBA et connaître ses projets pour l'Opéra dans la perspective du mandat que les Bordelais lui confieront.

En vous remerciant de votre intérêt pour notre réflexion et dans l'espoir de vous rencontrer pour échanger sur ces questions, bien cordialement,

Pour le bureau du SAMNA-CGT,
Jean Bataillon, Secrétaire Général Adjoint.